



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC



Toutes et tous en GRÈVE le 27 mars 2026

Le Département de Saône-et-Loire a fait le choix, dans une situation budgétaire contrainte, de conserver l'ensemble des politiques publiques. **Ce choix se fait au détriment des agents.**

Les réorganisations mises en œuvre au sein de la collectivité n'ont qu'un seul objectif : **faire des économies sur la masse salariale**, ce qui se traduit par **des suppressions de postes et le non-remplacement des départs volontaires** liés à la mobilité, ainsi que **des départs en retraite**. À cela s'ajoute le fait que **de nombreux postes de vacataires ne sont pas renouvelés**.

Selon les chiffres communiqués par l'opposition départementale, ces mesures concerneraient **près de 200 postes**. La CGT a, à plusieurs reprises, demandé à disposer d'une visibilité sur les effectifs et sur l'impact réel de ces réorganisations. **Nous n'avons reçu aucune réponse satisfaisante.**

Cette baisse des effectifs aura pour conséquence directe **une détérioration des conditions de travail** ainsi qu'**une dégradation du service rendu au public**.

Nous désapprouvons également l'instauration d'un **nouveau règlement des frais de déplacement**, dont l'objectif est clairement de réaliser des économies **sur le dos des agents**. Comment approuver un règlement qui interdit aux agents soumis à des formations internes obligatoires d'utiliser des voitures de service ? Comment accepter de ne plus rembourser les frais de déplacements professionnels aux travailleurs sociaux se déplaçant au sein de leur résidence administrative, en leur accordant seulement **150 € par an** ?

Concernant le traitement des agents, nous ne pouvons que constater que **le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader depuis des années**. Aucune revalorisation du régime indemnitaire depuis 2019 — **six ans tout de même** —, une indemnisation du congé maladie ordinaire à **90 %**, un effort financier du Département à la complémentaire santé à **minima** : c'est dans cette situation déjà dégradée pour les agents que nous appelons à **une négociation pour une revalorisation du régime indemnitaire**.

La CGT revendique, une hausse du régime indemnitaire de :

- 500 € annuel pour toutes les catégories C.
- 400 € annuel pour toutes les catégories B dont le régime indemnitaire actuel est inférieur ou égal à 5380 € annuel.
- 300 € annuel pour toutes les catégories B dont le régime indemnitaire actuel est supérieur à 5380 € annuel
- 200 € annuel pour toutes les catégories A dont le régime indemnitaire actuel est inférieur ou égal à 7500 € annuel.
- 120 € annuel pour toutes les catégories A dont le régime indemnitaire actuel est inférieur ou égal à 10500 € annuel.

Le coût annuel pour la collectivité de cette revalorisation correspondrait aux subventions attribuées aux deux clubs de basket professionnels du département ainsi qu'à une arrivée d'une étape du tour de France.

Le choix politique fait par le Département de maintenir toutes les politiques publiques, y compris celles qui ne relèvent pas de ses compétences, pour pallier les déficiences de l'État (notamment en matière de politique de santé, ou de sécurité par la construction de gendarmeries), a été fait **au détriment des agents**. On demande aujourd'hui aux agents de **faire mieux avec moins**.

Pourquoi ne pas s'être recentré sur les politiques publiques obligatoires et diminuer les aides et subventions aux sports professionnels (Tour de France, Élan Chalon...), ainsi qu'aux événements visant à l'attractivité du territoire ? **Ces missions ne relèvent-elles pas de la Région ?** Alors que le Département devrait se recentrer et être aux côtés des Saône-et-Loirien en matière de solidarité, il se disperse dans des politiques qui ne sont pas de ses compétences.

Les routes départementales, la solidarité, l'entretien et les restaurants collectifs des collèges, les politiques d'action culturelle, l'aménagement du territoire, l'environnement doivent être les **priorités**, avec le soutien des directions supports, afin que le service public rendu à nos concitoyens soit de qualité, **avec des agents heureux et fiers de leur travail**.

STOP aux suppressions de postes,
STOP à la dégradation du service public,
POUR la renégociation des frais de déplacement,
POUR la revalorisation du régime indemnitaire,
et POUR des conditions de travail satisfaisantes.

Il est temps de montrer votre mécontentement, la CGT vous appelle à un rassemblement le 27 mars à 9h00 à l'Espace Duhesme avec un déplacement en cortège rue de Lingendes où se tiendra l'Assemblée départementale.